



## PROCES-VERBAL

Réunion du Conseil d'établissement de l'école Sainte-Geneviève

Mercredi 28 avril 2021, à 19 h 15

Par la plate-forme TEAMS

1. Vérification du quorum et ouverture de la réunion

Étaient présents :

Mmes

Émilie Fournier	membre parent
Amélie Légaré	membre enseignante
Emmanuelle Goyette	membre enseignante
Geneviève Bédard	membre service de garde
France Julien	membre de la communauté
Amélie Carrier	membre professionnel
Julie Émond	membre personnel de soutien

MM

Sébastien Boucher	membre parent
Guy Labrecque	membre parent
Bruno Talbot	membre parent
Dany Houde	membre parent
Vincent Thériault	membre de la communauté

M. Ferland	Invité - parent
François Chénier	Invité - responsable des opérations camp de jour Keno

Le quorum est atteint. Tous les membres sont présents. La rencontre débute à 19h16.

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Madame Fournier propose l'adoption de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

### 3. Intervention du public

#### François Chénier, Camp Kéno

François Chénier travaille pour le Camp Kéno depuis 10 ans. Il chapeaute le PVE de la ville de Québec.

Rôles : - S'assure du bon déroulement des camps.

- Fais le lien entre l'école et la ville

En contexte de programme vacances, les classes-bulles n'existent pas. Les règles sanitaires sont de respecter une distance d'un mètre entre les enfants. Ces derniers doivent être à 2 mètres de l'animateur.

Toutes les activités se déroulent à l'extérieur le plus possible.

Ce qui est souhaité c'est une collaboration entre le camp et l'école.

Il y aura 2 coordonnateurs cette année. Cela devrait améliorer la qualité des interventions et du contrôle. Ils sont formés pour superviser les moniteurs. Ce sont eux qui sont aux faits des exigences de l'école et de la direction. Si le temps le permet, ils font la visite de l'école.

Le contexte de loisir est privilégié. C'est donc aux enseignants de préparer leur classe en ce sens. Tout doit être recouvert et non accessible. Faire un coin plus retiré avec les meubles est une suggestion.

Les babillards sont vraiment à préserver. Une attention particulière est demandée de la part des enseignantes.

Les gens qui sont engagés sont souvent des futurs enseignants ou sont dans le domaine donc, ils sont habituellement conscientisés.

La direction demande que le coordonnateur, lors de la visite, prenne contact rapidement avec les enseignantes concernées.

#### Mme France Julien, Maison des grands-parents

Madame Julien nous partage que la maison des grands-parents prendra sous peu d'assaut les jardins communautaires.

#### M. Vincent Thériault, Maison des jeunes

M. Thériault mentionne que la maison des jeunes est sur pause. Aucune présence dans les écoles avant le 9 mai 2021.

4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 31 mars 2021

Point 3,1 Ajouter un n à Madame Julien

Point 7 : Ajouter qu'il est important de faire un bilan de l'utilisation des locaux par le PVÉ pour l'année prochaine.

Inclure les résolutions au Procès-verbal

Madame Fournier propose l'adoption du procès-verbal avec les modifications.  
Adopté à l'unanimité.

5. Suivi au procès-verbal de la réunion du 31 mars 2021

5.1. Stratégie de sécurité routière – mise en œuvre

En attente de réponses du service des finances (M. Guillaume Métivier, directeur du SRF) quant à la reconduction possible de sommes qui ne seraient pas dépensées entièrement pour cette subvention étant donné le contexte.

Dans 2 semaines, un sondage sera remis afin de recueillir les données concernant les chandails.

**6. Approbation/adoption**

6.1. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2021-2022 (adoption)  
Résolution CÉ2021-025

Le projet a été envoyé aux membres préalablement à cette rencontre.  
Le document est tout de même partagé.

Il faut s'assurer le plus possible d'être anonyme dans la présentation des données.

La localisation des situations est une donnée recueillie dans le tableau.  
Le système des billets de dénonciation sera remis en place dans les années à venir.

Une fois le plan adopté, un courriel sera envoyé aux parents dans lequel un hyperlien sera placé afin de pouvoir consulter le plan.

Au préscolaire, c'est la modélisation, la reconnaissance des émotions donc c'est au quotidien que c'est traité d'où l'absence de données de situations violence/intimidation dans le tableau du plan.

Plusieurs petits points techniques sont proposés à des fins de modification.

1 - Par exemple, le terme commission scolaire à remplacer partout par Centre de services scolaire.

2 - Composante 3 – p.12, ajouter que l'information est diffusée via le site internet de l'école.

3- Discussion d'un ajout qui avait été accepté mais non réalisé sur les billets (reddition de compte plus facile à faire après):

Ajout lieux sur les billets 2 à 6 année

Ajout cases à cocher en fonction du type d'action. Exemple :  - Violence physique -  violence verbale-  intimidation

4 - Ajout composante 6(confidentialité), à inclure dans la compétence 5 (entête) pg 17 et ajout dernier point 8 : ( ajout confidentialité de la victime)

5 – La composante 7 est incluse à la page 18 mais inscrire au sous-titre.

6 - La composante 8 est incluse à la page 16 mais inscrire au sous-titre.

Pour la version 2022-2023, séparer les documents, bilan et plan, allègerait le document et éviterait des modifications à chaque année.

La centre de services scolaire : le féminin est à corriger.

Les membres du conseil d'établissement doivent être conscients qu'il y a du travail derrière ce document. Il est important de le considérer. Les membres peuvent poser des questions et apporter des modifications dans l'optique de bonifier le document. Le rôle du conseil d'établissement n'est pas de remettre en doute les compétences de l'équipe-école, mais bien de venir les appuyer dans les démarches.

M. Labrecque propose l'adoption du plan de lutte contre la violence et l'intimidation.

C'est adopté avec les modifications à venir.

## 6.2. Journées pédagogiques du mois de juin - SDG (adoption) Résolution CÉ2021-026

42 parents ont besoin des journées pédagogiques (25-28-29 juin).

Ce nombre rend le budget de ces journées déficitaire.

Toutefois, le centre de services scolaire s'attend à être dédommagé pour l'utilisation restreinte du service de garde.

Madame Carrier propose l'ouverture des journées pédagogiques.

Approuvé à l'unanimité.

## 7. Consultation

### 7.1. Programme vacances-été (adoption) Résolution CÉ2021-024

Résolution à refaire pour inscrire les attentes envers le camp.

Les écoles qui n'ont pas de travaux présentement reçoivent le camp Keno.

Le projet de résolution est présenté.

Il y aura une relance au centre de services scolaire concernant la compensation en temps de la tâche des enseignants.

Les photos (avant- pendant et après) seront prises par les enseignants et acheminées au coordonnateur du site. Afin de valider les bris et faire la comparaison à la fin de l'été. Les mêmes éléments du mobilier doivent être replacés. Les photos aideront sans doute à l'équipe de conciergerie à replacer la classe telle qu'elle a été laissée au PVE.

Proposition d'un ajout : point de contrôle dans l'école 2 ou 3 fois dans l'été.

M. Chénier assure qu'une tournée de validation par le coordonnateur (en surplus versus l'année dernière) est prévue.

Proposition d'un ajout : S'assurer que les meubles recouverts ou retournés ne soient pas manipulés.

Il n'est pas nécessaire de l'ajouter dans ce présent document.

Il serait important que les meubles soient identifiés et qu'ils ne soient pas interchangés de classe. Ce sera mentionné lors de la visite du coordonnateur.



#### RÉSOLUTION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – CE 2021 – 024

##### Prêt de locaux programme vacances-été 2021

À la suite de la présentation de la demande du programme vacances-été d'emprunter, pour une deuxième année, les locaux de l'école pour la période estivale. Le CÉ de l'école Sainte-Geneviève prend en considération les points suivants:

- Qu'une aide soit fournie aux enseignantes pour la préparation des locaux, boîtes à faire, avant l'entrée en place du camp de jour et à la fin de celui-ci sous forme de compensation en temps;
- Qu'une aide soit fournie au concierge pour le déplacement nécessaire d'une grande quantité de mobilier, avant l'entrée du camp de jour et à la fin de celui-ci;
- Que l'assurance soit donnée que les locaux seront remis à leur état initial, des photos seront prises par l'équipe-école et transmises aux représentants du Camp Kéno;
- Qu'à la suite d'une rencontre avec M. Chénier, un suivi plus régulier soit effectué par les coordonnateurs du site de Sainte-Geneviève afin de valider que les mesures de protection demeurent en place;
- Que le nettoyage adéquat et la désinfection soient réalisés avant le retour de ces mêmes employés à temps pour le retour des employés adultes, 19 août pour service de garde et 25 août pour le personnel enseignant;
- Que tout bris d'équipement, de matériel et que toute perte ou vol de matériel soient remplacés aux frais de l'organisation du camp de jour;
- Qu'aucune activité sportive ou jeux de ballons ne soit autorisée dans les locaux;
- Que les activités extérieures soient privilégiées sauf en cas d'intempéries ou de températures extrêmes;
- Que les activités du camp de jour ne perturbent pas les activités du service de garde.

Il est proposé par \_\_M. Dany Houde\_\_ d'approuver le prêt de locaux au PVÉ sous respect des conditions.

M. Sébastien Boucher  
Président du conseil d'établissement

Date : 28 avril 2021

Le conseil d'établissement demande une reddition de compte claire, et ce, dès le début de l'année scolaire 2021-2022. Les membres mandatent la direction de produire en octobre prochain un document contenant les traces des observations du passage du camp Kéno entre les murs de l'école Sainte-Geneviève.

Monsieur Houde propose l'adoption de la résolution.

Adopté à l'unanimité.

## 8. Discussion

### 8.1. Comité cour d'école

L'objectif est revu à moyen terme.

Prochaine réunion : 17 mai

Présentation de l'analyse des sondages pour déterminer les besoins réels.

En attente de madame Aubin concernant l'installation de la nouvelle balançoire.

## 8.2. Budget du CÉ

### 8.2.1. Solde actuel

Le solde est de 1 190\$ au 28 avril 2021.

3 000\$ pour initiative sécurité routière

Les formulaires de dons sont envoyés et comptabilisés.

La totalité des sommes (940\$) de dons sera versée dans le nouveau poste budgétaire (projet).

Insérer la résolution ici

Monsieur Talbot propose l'adoption de la résolution.

Adopté à l'unanimité.

### 8.2.2. Demandes

Aucune demande n'est reçue.

### 8.2.3. Lettre pour frais du CÉ

Le centre de services scolaire pose 3 questions au conseil d'établissement.

Les réponses sont attendues pour le 30 juin.

1- Est-ce que le budget alloué pour le fonctionnement de votre instance a été suffisant au cours des dernières années?

2- Quelles ont été, au cours des dernières années, les principales dépenses engagées à l'aide du budget alloué pour le fonctionnement de votre instance?

3- Quels [je me suis permis de corriger une erreur du document : quelles] seraient, s'il y a lieu, les principaux besoins budgétaires à combler pour un meilleur fonctionnement de votre instance?

Nous y reviendrons lors de la prochaine séance.

### 8.3. Admission et inscription : état de situation

Voici les chiffres provisoires en date du 28 avril 2021 :

Maternelle 4 ans	26/34
Maternelle 5 ans	37/38
1 <sup>re</sup> année	41 élèves (max 22)
2 <sup>e</sup> année	50 élèves (max 24)
3 <sup>e</sup> année	45 (max 26)
4 <sup>e</sup> année	37 (max 26)
5 <sup>e</sup> année	28 (max 26)
6 <sup>e</sup> année	45 (max 26)
Adap	6 retours, plusieurs en attente

NOTE : L'école peut accueillir un maximum de 18 groupes-classes.  
Organisation scolaire pas encore débutée.

### 8.4. Consultation annuelle des élèves : exemple de sondage si prêt, Chaire violence école.

Le conseil d'établissement est dans l'obligation de sonder les élèves. Le sondage n'est pas prêt. Il sera conçu sur Forms.

Le conseil mandate la direction pour poursuivre les démarches. Nous y reviendrons le 8 juin. Les propositions pourraient être envoyées par courriel dans le but de diminuer les retards et les reports.

Chaire violence école : document informatisé préparé par l'Université Laval.

### 8.5. Formations obligatoires

Madame Émond écrira au président lorsque ses capsules seront visionnées.  
Le président fera le suivi au comité de **déontologie**.

## 9. Informations

### 9.1. De la présidence

9.1.1 Félicitations aux titulaires et aux spécialistes pour la qualité de l'enseignement lors de la période d'enseignement à distance. Le travail effectué à notre école est remarquable !

### 9.2. De la direction :

#### 9.2.1. Suivi budgétaire si données disponibles (information)

Le budget révisé en date du 26 avril est présenté aux membres du conseil.

#### 9.2.2. Évaluation du plan de réussite

Présentation au mois de juin en vue de l'adoption. Le plan d'action est mis à jour et doit être actualisé.

Le conseil d'établissement doit donner un compte-rendu en vertu du projet éducatif.

#### 9.2.3 Annonce de la direction

Madame Goyette demande le huis-clo pour ce point.

Monsieur Poulin parle de la collecte d'intention qu'il y a chaque année au sein des directions d'établissement scolaire. Le poste à Sainte-Genève sera ouvert dès ce vendredi. À compter du 1<sup>er</sup> juillet, il y aura une nouvelle direction en poste. Pour des raisons personnelles, Monsieur Poulin quittera ses fonctions à la direction de l'école Sainte-Genève, et ce, dès la fin de l'année scolaire.

### 9.3. Du délégué au Comité de parents

Sujets en rafale :

- Politique EHDAA en consultation
- Politique sur l'expulsion des élèves
- Madame Aubin a présenté les résultats sur la qualité de l'air
- Comité de parent

- Comité du logo : nouveau logo - arbre coloré

10. Correspondance

Aucune correspondance n'est reçue.

11. Questions et demandes des membres du Conseil d'établissement

Il n'y a aucune question des membres.

12. Levée de l'assemblée

Madame Fournier propose la levée de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

21 :52

Sébastien Boucher, président

Marc Poulin, directeur